

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Juin 2023

151x23

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ

Vu la délibération 86x23 du 27 avril 2023, sur la « Demande de subvention dans le cadre du programme d'aide aux travaux de proximité 2023 » –, annule et remplace ;

À la demande du département, cette nouvelle délibération vise à améliorer la lisibilité par une lecture directe du montant éligible à la subvention pour chaque opération, ainsi que de la participation du département et de la part d'autofinancement de la commune.

Le détail des opérations, leurs montants, le montant prévu de la subvention et d'autofinancement de la commune demeurent inchangés.

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux, plafonnés à 85 000 € HT par projet.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les demandes d'aide financière du Département pour la réalisation des projets mentionnés ci-dessous :

Opérations	Montant HT de l'opération	Montant éligible à la subvention HT	Subvention Escomptée (70%)	Autofinancement de la commune (30%)
Aménagement d'une maison du Bel Âge	81 000 €	81 000 €	56 700 €	24 300 €
Restructuration du bâtiment accueillant les services de la Police Nationale – Gavotte	93 000 €	85 000 €	59 500 €	25 500 €
Création d'un local arbitre et d'un espace médical au Stade Emmanuel Vitria	100 000 €	85 000 €	59 500 €	25 500 €
Réparation toiture Giono ;	85 000 €	85 000 €	59 500 €	25 500 €
Sécurisation bâtiments et équipements publics				
Mise en conformité du foyer Cadeneaux	85 000 €	85 000 €	59 500 €	25 500 €
Sécurisation du Pont de Versailles	56 000 €	56 000 €	39 200 €	16 800 €
Sécurisation espace public : Tunnel des Pennes et rue du Souvenir ;	82 577 €	82 577 €	57 804 €	24 773 €
Reprise chaussée et trottoir Maurice Marin				
Sécurisation espace public Montée 89 ;	99 277 €	85 000 €	59 500 €	25 500 €
Création réseau pluvial plan des Pennes				
Réfection voie et trottoirs Cité haute	88 566 €	85 000 €	59 500 €	25 500 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE les demandes de subvention relatives à ces opérations,

- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre des travaux de proximité,

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL